

MESURES DE RESTRICTION DES ENTRÉES A L'HÔPITAL FACE AU CORONAVIRUS COVID-19

Par mesure de prévention, nous vous informons que l'ensemble des visites sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.



Sauf dérogation avec autorisation médicale et pour :

- la pédiatrie, limitée à un accompagnement
- les soins palliatifs et situations exceptionnelles (décès/autres...) à voir avec l'équipe médicale.
- la maternité, visite strictement interdite (fraternité comprise).

INTERDICTION STRICTE DE TOUTES LES VISITES DANS TOUS LES SERVICES HOSPITALIERS

Pour toutes informations (non médicales) sur le Coronavirus :
→ j'appelle le **N° Vert national 0 800 130 000**

Je tousse et/ou j'ai de la fièvre :
→ j'appelle mon médecin traitant en priorité

J'ai du mal à respirer et/ou j'ai fait un malaise :
→ j'appelle le **15**